



Annexe à la délibération n° 2021-10-1

Note de présentation synthétique du compte Administratif 2020 Budget Principal de la Commune

Introduction

Une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif (article L.2313-1 du CGCT pour les communes, L.3313-1 du CGCT pour les départements, L.4313-1 du CGCT pour les régions). **Cette disposition s'applique à toutes les communes ainsi qu'aux établissements publics de coopération intercommunale comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus** (article L.5211-36 du CGCT). Dans la mesure où cette présentation est annexée au budget primitif et au compte administratif, elle doit être transmise à la préfecture en même temps que les documents budgétaires.

Elle pourra comporter les éléments suivants :

- ▶ Eléments de contexte : économique, social, budgétaire, évolution de la population ...
- ▶ Priorités du budget
- ▶ Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement : évolution structure
- ▶ Montant du budget consolidé (et des budgets annexes)
- ▶ Crédits d'investissement et le cas échéant de fonctionnement pluriannuels
- ▶ Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette
- ▶ Niveau d'endettement de la collectivité
- ▶ Capacité de désendettement
- ▶ Niveau des taux d'imposition
- ▶ Principaux ratios
- ▶ Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Éléments de contexte 2020 : économique, social, budgétaire

Au quatrième trimestre 2020, le produit intérieur brut (PIB) recule à nouveau : -1,3 %, après +18,5 % au troisième trimestre 2020. La perte d'activité ce trimestre est marquée par le confinement en vigueur de fin octobre jusqu'à mi-décembre et par les couvre-feux mis en place au cours des mois d'octobre et décembre. Elle est néanmoins bien plus modérée que celle constatée lors du premier confinement de mars-mai 2020. En moyenne sur l'année 2020, le PIB a fortement baissé (-8,3 %, après +1,5 % en 2019). Cette première estimation de la baisse annuelle d'activité et des autres agrégats annuels par somme des quatre trimestres sera consolidée lors de la publication du compte annuel provisoire 2020 fin mai 2021.

L'effet du deuxième confinement se traduit principalement dans les dépenses de consommation des ménages, qui baissent à nouveau fortement (-5,4 % au quatrième trimestre, après +18,2 % au trimestre précédent). En revanche, la formation brute de capital fixe (FBCF) poursuit sa reprise (+2,4 %, après +24,0 %). Au total, la demande intérieure finale (hors stocks) baisse à nouveau : elle contribue à l'évolution du PIB à hauteur de -2,7 points, après +19,4 points au trimestre précédent.

Le commerce extérieur poursuit son redressement. Pour le second trimestre consécutif, les exportations augmentent davantage que les importations (+4,8 %, après +21,9 % pour les exportations, et +1,3 %, après

+16,2 % pour les importations). Au total, le commerce extérieur contribue positivement à la croissance du PIB ce trimestre : +0,9 point, après +0,8 point au trimestre précédent. Enfin, les variations de stocks contribuent positivement à l'évolution du PIB (+0,4 point, après -1,7 point).

Sur un an, les prix à la consommation sont stables (0,0%). Les prix de l'alimentation sont moins dynamiques que le mois dernier (+1,0 % en décembre après +2,0 % en novembre) et ceux des produits manufacturés baissent davantage (-0,9 %, après -0,3 %). Les prix des services (+0,7 %) et ceux du tabac (+12,5 %) progressent, sur un an, au même rythme qu'en novembre. La baisse des prix de l'énergie s'atténue légèrement (-7,0 %, après -7,8 %).

L'inflation sous-jacente diminue en décembre, à +0,2 % sur un an, après +0,4 % en novembre. L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) progresse de 0,2 % sur un mois, comme le mois précédent mais sur un an, il est stable.

Au quatrième trimestre 2020, le nombre de chômeurs au sens du BIT atteint 2,4 millions de personnes en France (hors Mayotte), en baisse de 340 000 personnes. Sur le trimestre, le taux de chômage au sens du BIT recule de 1,1 point, à 8,0 % de la population active, après un rebond de 2,0 points le trimestre précédent. Il est quasi stable (-0,1 point) par rapport à son niveau d'avant-crise sanitaire au quatrième trimestre 2019.

La baisse du chômage sur le trimestre provient d'abord de la hausse du taux d'emploi, lequel a continué de se redresser en moyenne sur le trimestre. Mais, comme au deuxième trimestre, la baisse du chômage est aussi pour partie « en trompe-l'œil » : en raison du deuxième confinement, entre le 30 octobre et le 15 décembre, un nombre important de personnes ont basculé vers l'inactivité, faute notamment de pouvoir réaliser des recherches actives d'emploi dans les conditions habituelles. Par ailleurs, la hausse de l'emploi est à relativiser par le repli des heures travaillées par emploi.

La baisse du taux de chômage sur le trimestre concerne toutes les catégories d'âge et de sexe. Elle est plus prononcée pour les 15-24 ans (-3,6 points) que pour les 25-49 ans (-1,0 point) et les 50 ans ou plus (-0,4 point). Le taux de chômage se retrouve ainsi inférieur à son niveau un an auparavant pour les jeunes (-1,5 point) et quasiment au même niveau qu'un an avant pour leurs aînés (+0,1 point pour les 25-49 ans ; -0,1 point pour les 50 ans et plus).

À la fin du troisième trimestre 2020, la dette publique de la France s'établit à 2 674,3 Md€, soit 116,4 % du PIB. Après une augmentation de la dette publique sans précédent au deuxième trimestre 2020 (+199,9 Md€), la variation de ce trimestre (+36,1 Md€) est proche de celle du troisième trimestre 2019 (+39,6 Md€). La dette publique nette augmente plus modérément (+18,8 Md€) en raison de la nouvelle hausse de trésorerie de l'État et des administrations de sécurité sociale (+15,1 Md€ après +93,9 Md€ au trimestre précédent). Le niveau de trésorerie des administrations publiques reste très élevé et se justifie par des besoins de financement futurs liés notamment aux dispositifs de chômage partiel et de fonds de solidarité. La dette nette s'établit à 101,7 % du PIB.

La contribution des administrations publiques locales (Apul) à la dette publique augmente légèrement (+0,2 Md€), car l'augmentation de la dette des régions (+1,1 Md€) est contrebalancée par la diminution de celle des communes (-0,8 Md€).

La dette des administrations de sécurité sociale (Asso) est quasiment stable (+0,4 Md€), après une augmentation de 84,9 Md€ au deuxième trimestre. D'une part, certains organismes augmentent leur dette, comme la CNAF, qui accroît ses emprunts à court terme de +0,6 Md€ et la Cades (Caisse d'amortissement de la dette sociale) qui s'endette de 2,2 Md€, après +7,6 Md€ au trimestre précédent. L'endettement de la Cades vise notamment à financer au deuxième semestre 2020 la CNAM et le Fonds de solidarité vieillesse. A l'inverse, certains organismes se désendettent : c'est le cas de l'Acoss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) (-1,6 Md€) ainsi que des hôpitaux et de l'Unédic (respectivement de -0,4 Md€ et -0,3 Md€).

Au troisième trimestre 2020, la contribution des organismes divers d'administration centrale (Odac) à la dette diminue de 0,2 Md€ après une baisse de 1,1 Md€ au deuxième trimestre. SNCF Réseau diminue sa dette négociable de long terme de 0,3 Md€.

Evolution de la population d'Ascaïn

Au 1^{er} janvier 2020, l'INSEE estimait la population totale d'Ascaïn à 4 305 habitants, chiffre actualisé à 4 318 habitants au 1^{er} janvier 2021.

Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement de la structure

		DÉPENSES	CA 2019	BP 2020	CA 2020
Chapitre	60	Achats non stockables ou non stockés	441 839,37 €	422 126,00 €	374 490,03 €
Chapitre	61	Services extérieurs	230 338,14 €	200 825,00 €	180 824,63 €
Chapitre	62	Autres services extérieurs	103 969,04 €	95 480,00 €	94 226,64 €
Chapitre	63	Impôts, taxes et versements assimilés	7 727,00 €	8 500,00 €	7 698,00 €
Chapitre	64	Charges de personnel	1 592 793,64 €	1 641 700,00 €	1 613 013,70 €
Chapitre	65	Autres charges de gestion courante	407 085,46 €	421 400,00 €	397 336,64 €
Chapitre	014	Atténuation de produits	15 876,72 €	10 580,00 €	10 571,62 €
Chapitre	66	Charges financières	70 475,23 €	75 995,96 €	74 588,96 €
Chapitre	67	Charges exceptionnelles	31 260,91 €	100 000,00 €	97 683,00 €
Chapitre	68	Dotations aux amortissements	181 253,59 €	201 412,44 €	201 412,44 €
Chapitre	023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	206 077,98 €	0,00 €
		DÉPENSES TOTALES	3 082 619,10 €	3 384 097,38 €	3 051 845,66 €
		RECETTES			
Chapitre	002	Excédent de fonctionnement	228 578,22 €	2 100,38 €	2 100,38 €
Chapitre	70	Produits des services du domaine et ventes diverses	417 034,98 €	324 413,00 €	331 729,49 €
Chapitre	72	Travaux en régie	29 318,94 €	30 000,00 €	22 691,28 €
Chapitre	73	Impôts et taxes	2 307 427,19 €	2 337 062,00 €	2 448 788,30 €
Chapitre	74	Dotations, subventions et participations	539 217,60 €	525 159,00 €	564 775,10 €
Chapitre	75	Autres produits de gestion courante	104 192,42 €	122 800,00 €	141 954,70 €
Chapitre	013	Atténuation de charges	59 756,03 €	41 063,00 €	69 242,69 €
Chapitre	77	Produits exceptionnels	45 147,93 €	1 500,00 €	12 804,96 €
		RECETTES TOTALES	3 730 673,31 €	3 384 097,38 €	3 594 086,90 €
		Excédent De fonctionnement	648 054,21 €		542 241,24 €
Section d'investissement					
		DÉPENSES			
Chapitre	001	Déficit d'investissement reporté	361 576,45 €	209 533,83 €	209 533,83 €
Chapitre	16	Remboursement d'emprunts et dettes	240 715,29 €	652 000,00 €	651 240,77 €
Chapitre	204	Subvention d'équipement versées	33 034,77 €	35 552,00 €	35 551,50 €
Chapitre	21	Immobilisations corporelles	621 110,15 €	2 204 901,60 €	746 894,35 €
Chapitre	23	Immobilisation en cours	2 045 640,82 €	460 400,00 €	397 588,36 €
Chapitre	23	Travaux en régie	29 318,94 €	30 000,00 €	22 691,28 €
Chapitre	27	Autres Immobilisations financières	2 000,00 €		0,00 €
Chapitre	45	Travaux avancés pour agglo	474 572,63 €	209 427,37 €	168 152,58 €
		DÉPENSES TOTALES	3 807 969,05 €	3 801 814,80 €	2 231 652,67 €
		RECETTES			
Chapitre	024	Produits de cessions		141 440,00 €	
Chapitre	10	Dotations, fonds divers et réserves	853 770,58 €	1 184 581,83 €	1 191 426,08 €
Chapitre	13	Subventions d'investissement	551 717,99 €	295 272,58 €	301 276,66 €
Chapitre	16	Emprunts	1 500 000,00 €	1 583 000,00 €	0,00 €
Chapitre	192	Immobilisations corporelles	1 220,94 €		0,00 €
Chapitre	204	Subventions d'équipement reçues	9 910,43 €	10 665,60 €	10 665,45 €
Chapitre	21	Immobilisations corporelles	25 989,06 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre	28	Amortissements des immobilisations	177 001,03 €	201 412,44 €	201 412,44 €
Chapitre	45	Travaux remboursé par agglo	474 572,63 €	209 427,37 €	168 152,58 €
Chapitre	023	Virement de la section de fonctionnement		206 077,98 €	
		RECETTES TOTALES	3 594 182,66 €	3 831 877,80 €	1 872 933,21 €
		Déficit de la Section d'investissement	-213 786,39 €		-358 719,46 €
		Excédent Global	434 267,82 €		183 521,78 €

Montant du Compte Administratif 2020 consolidé (et des bud

	Crédits Ouverts	Réalisations - Mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12/20
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	3 912 224,69	2 248 431,96	40 500,00
RECETTES	3 912 224,69	1 899 137,34	
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	3 489 414,27	3 072 646,77	
RECETTES	3 489 414,27	3 701 052,17	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	7 401 638,96	5 321 078,73	40 500,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	7 401 638,96	5 600 189,51	

Pour la Commune d'Ascain, les dépenses totales de fonctionnement ont baissé de 1 % en 2020, après une baisse de 0,61 % en 2019 par rapport à 2018.

Cette baisse s'explique, en partie, par la baisse des activités de certains services communaux liée au premier confinement de mars à mai 2020, notamment au niveau des cantines scolaires, du centre de loisirs (chapitre 60), ou encore des travaux effectués en régie municipale (chapitre 61). Ces baisses se retrouvent également au niveau des recettes liées à ces activités, de même que l'occupation des bâtiments communaux ou les entrées piscine (chapitre 70).

D'autres chapitres concernant les dépenses de fonctionnement sont en forte baisse par rapport à l'année précédente, tels que le chapitre 6232 'fêtes et cérémonies' du fait de l'annulation de quasiment toutes les manifestations, réceptions en 2020 et aussi du fait qu'en 2019, une enveloppe avait été consacrée aux 40 ans du Jumelage Ascain-Bollendorf.

En revanche, certains articles de la section de fonctionnement sont en hausse par rapport à 2019, comme les dépenses en eau et assainissement, les fournitures en produits d'entretien essentiellement dues pour respecter les protocoles sanitaires liés à la COVID 19.

Il est à noter aussi quelques articles en hausse par rapport à 2019 pour tenir compte de certaines dépenses exceptionnelles telles que la rémunération de JF CONSULTING (négociation bail TDF) au 6288 ou encore l'indemnisation des commerçants pour perte d'activité lors des travaux au centre bourg au 678.

Les dotations aux amortissements (chapitre 68) ont augmenté de 11,12 % par rapport à l'année dernière, de même que les charges financières des emprunts en augmentation de 5,84 % et résultant des prêts contractés en 2019 pour les travaux au centre bourg.

Au niveau des recettes de fonctionnement, la baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) s'est poursuivie et est passée de 362 413 € en 2018 à 343 041 € en 2019, et à 326 054 € en 2020. Le montant des Travaux en régie est en baisse de près de 22,61 % avec moins de travaux en 2020 sur certains équipements communaux en 2020 par rapport à 2019 (travaux fronton, centre bourg). Les autres baisses en 2020 s'expliquent essentiellement par la baisse des redevances et régies municipales liées aux différentes mesures mises en place pour lutter contre la pandémie (confinements, fermetures salles communales, baisse fréquentation public...)

Le résultat global excédentaire du compte administratif 2020 s'élève à 183 521,78 contre 434 267,82 € en 2019 et 448 578,22 € en 2018, mais il faut souligner qu'il n'y a pas eu d'emprunt contracté en 2020.

Pour la section d'investissement, le montant total des dépenses en 2020 s'est élevé à 2 231 652,67 € contre 3 807 969,05 € en 2019 (travaux centre bourg) et 2 412 197,07 € en 2018 et s'est attaché à réaliser les objectifs dégagés dans les priorités du budget primitif 2020.

Priorités du budget 2020

Le compte administratif de l'année écoulée reflète les priorités qui ont été arrêtées par la municipalité sur les points suivants :

Cadre de vie et environnement/ Eguneroko bizia eta ingurumena

Fin des travaux de réhabilitation d'un abri de montagne/ espace multiusages propre à accueillir les activités d'entretien, de surveillance du massif de la Rhune et du piémont, l'éducation à l'environnement.... Partenariat multiple : Région Nouvelle Aquitaine/ Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, Compagnons du devoir, Mission locale, Pôle Emploi, bénévoles... : 9 798 € TTC.

Travaux de sécurisation/ zones dangereuses : étude du carrefour Dorrea en c total de 4 860 € TTC.

Eclairage public : poursuite du remplacement des lampes en mercure par du LED : 17 511 €

Travaux divers sur les bâtiments communaux : Bibliothèque (tableau électrique), Toit garage presbytère, etc ... : 16 419 € TTC

Centre Technique municipal (clôture, portail) ; total : 12 143 € TTC.

Programme de travaux sur la voirie communale (enrobés, reprise fossés, etc...) pour un total de 250 2100 € TTC.

Achat de matériels divers (tondeuses, tracteur autoporté, débroussailleuses, mobilier bureau...) : 48 913 € TTC.

Une place pour chacun, une ville pour tous / Toki bat denendako, herri bat denentzat

Fin des travaux programmés à Kiroleta : Réfection des allées, mise aux normes piscine municipale, signalétique, menus travaux d'entretien (rebouchage fissure tennis, accès chaudière, peinture gradins...) pour un total d'environ 246 819 € TTC.

Fin des travaux d'aménagement du centre-bourg de la tranche ferme : (travaux + honoraires) 397 213 € TTC.

Viabilisation et vente de deux terrains communaux au lieudit Harrobiondo : 46 831 € TTC

Cimetière acquisition et mise en place de 17 caveaux : 65 640 € TTC

Education et Culture/ Hezkuntza eta Kultura

Ikastola (sols ikastola + sol bungalows + ouverture de cloison + radiateurs) + bloc sanitaire : 21 132 € TTC

Travaux divers et achat de matériel à l'école publique (travaux de zinguerie toiture et peinture, tableau numérique ...) : 16 999 € TTC

Poursuite du partenariat avec l'O.P.L.B. / Bibliothèque (Office Public de la Langue Basque) 300 €

Aide au R.A.S.E.D. (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) : réseau intervenant dans la circonscription / Achat de matériel pédagogique adapté.

Contrat de progrès 2017/2023 en partenariat avec l'Agglomération et l'Office public de la langue basque/ Développer la pratique de l'euskara dans les services municipaux (apprentissage ou perfectionnement des agents, traductions...).

Différents projets culturels/ Animations dont le projet photographie en partenariat avec l'association Zilargia et Journée du Patrimoine. Thème 2020 : « le Noir et Blanc dans tous ses états ».

Niveau d'endettement de la collectivité

La municipalité s'est attachée à faire baisser l'endettement de la Commune de manière continue depuis 2014 pour passer de 871,39 € à 549,08 €/habitant au 1^{er} janvier 2019.

En 2019, afin de financer de gros investissements tels que le réaménagement du centre bourg, un emprunt global de 1 500 000 € avait été contracté et réparti sur 3 prêts : un prêt de 1 million d'euros avec remboursement sur 20 ans (adossé sur le taux du livret A + 0,55 %), un prêt de 100 000 € avec un remboursement sur 17 ans (Flexilis à 1,68 %) ainsi qu'un emprunt à court terme de 400 000 € à rembourser sur 2 ans maximum afin de préfinancer la TVA sur ces gros investissements.

En 2020, outre les remboursements des échéances d'emprunts prévus par les tableaux d'amortissement, l'emprunt à court terme de 400 000 € a été entièrement remboursé. L'indemnité d'expropriation pour l'acquisition du terrain de la future école publique n'ayant pas été versée, il n'y a pas eu nécessité de contracter de nouvel emprunt.

Ainsi, la dette en capital de la commune, au 31 décembre 2020, s'élève à un total de 2 983 353,40 €, soit 693 €/habitant (4 305 habitants au 1^{er} janvier 2020) et se répartit sur 16 prêts dont un qui s'est terminé en 2020.

Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement) correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement d'une année.

Elle était de 3 569 295,24 € - 2 850 433,22 € = 718 862,02 € pour la Commune d'Ascain au 31 décembre 2020.

L'épargne nette est la différence entre l'épargne brute et le remboursement du capital de la dette.

Elle s'élevait à 718 862,02 € - 651 240,77 € = 67 621,25 €.



Capacité de désendettement

C'est le rapport de l'encours de dette à l'épargne brute. Ce ratio mesure l'endettement en nombre d'années d'épargne brute.

Il était de 2 983 353,40 €/718 862,02 € = 4,15 années au 31 décembre 2020.

Pour information, 15 ans c'est la limite haute, qui marque le seuil du surendettement pour une collectivité locale, mais qui peut varier selon la typologie d'investissements. La zone dangereuse commence autour de 11-12 années.

La capacité de désendettement est l'élément incontournable pour évaluer la situation financière d'une collectivité locale. Cependant, cet indicateur ne peut résumer à lui seul la totalité d'une analyse financière. En effet, une collectivité locale en phase d'investissement et donc d'endettement (ex : première phase d'un programme pluriannuel d'investissement) peut très bien accepter de laisser ce ratio se dégrader sur un ou deux exercices pour le ramener progressivement vers des niveaux acceptables.

Niveau des taux d'imposition en 2020 :

T.H	11,25
F.B	11,29
F.N.B.	22,51

Majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 60 % en 2020, applicable à partir de 2021.

Principaux ratios de 2020 pour ASCAIN :

Population totale au 1^{er} janvier 2020 (estimations INSEE) : 4 305 habitants

Nombre de résidences secondaires : 485

De 1 à 6 : ratios obligatoires pour les communes de + de 3 500 habitants De 7 à 10 : ratios obligatoires pour les communes de + de 10 000 habitants	Ascain	Moyenne natio. de la strate
1) Dépenses réelles de fonctionnement/population	659,40	829
2) Produits des impositions directes/population	477,47	454
3) Recettes réelles de fonctionnement/population	829,10	1 016
4) Dépenses d'équipement brut/population	310,18	330
5) Encours de dette/population	692,99	773
6) DGF/population	92,99	150
7) Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement :	0,5682	0,53
8) Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	0,9777	0,894
9) Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	0,3741	0,3250
10) Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	0,8358	0,76

Effectifs de la collectivité et charges de personnel :

Nombre d'agents de la commune (en activité au 31 décembre 2020)

Titulaires + stagiaires : 39

Personnel non titulaire : 1 apprenti + des contrats de courte durée pour les remplacements d'agents en congé maladie dans les écoles.

Saisonniers : 26 (équivalent temps plein) durant l'été

La masse salariale totale s'élevait à 1 613 013,70 € en 2020 (dont régime indemnitaire : 162 436,07 €)



Ascain, le 10 mars 2021
 Le Maire,
 Jean Louis FOURNIER